

Il existe 3 brevets : le bronze, l'argent et l'or.

Les épreuves consistent à effectuer des parcours aménagés comprenant certaines difficultés techniques. Avant de passer le brevet, le rameur est formé et encadré par un moniteur. Vous recevrez votre livret du rameur.

- **BRONZE :**

Il finalise la période de découverte de l'aviron sur un bateau individuel.

Parcours avec 12 points minimum, sans échec dans les épreuves éliminatoires (3 épreuves).

- **ARGENT :**

Il finalise la période de familiarisation de l'aviron. Il se fait sur un bateau individuel.

Parcours en 9 points minimum, sans échec dans les épreuves éliminatoires (4 épreuves).

Questionnaire sur les connaissances et obtenir une note minimum de 12 points.

- **OR :**

Il faut avoir l'aviron d'argent. Il atteste de votre maîtrise technique individuelle en aviron de couple et de votre autonomie en skiff.

Bateau individuel : skiff obligatoire.

Parcours en 10 points minimum, sans échec dans les épreuves éliminatoires (5 épreuves).

Questionnaire sur l'évaluation technique et obtenir une note minimum de 22 points.

Il existe aussi

- **l'aviron d'Or option compétition** destiné aux benjamins et minimes, il est organisé par la ligue.
- **l'aviron d'Or option pointe.**
- le **brevet d'aviron de mer.**
- les **brevets d'endurance.**